

## Les moments clés

pour aimer ses dents

3  
ANS

### Toutes les dents de lait sont en place.

Il est essentiel de les surveiller et de prendre de bonnes habitudes car les caries peuvent vite arriver... 3 ans, c'est l'âge où tout peut se jouer !

6  
ANS

### Les premières dents définitives apparaissent.

Parce qu'elles sont encore fragiles, elles sont la cible favorite des caries.

9  
ANS

### Dents de lait et dents définitives cohabitent, rendant le brossage plus difficile.

C'est la porte ouverte aux caries !

12  
ANS

### Les dents définitives se mettent en place.

Parce qu'elles sont encore fragiles, les caries en profitent.

15  
ANS

### Les dents définitives terminent leur croissance.

Elles ont donc besoin d'être bien protégées contre les caries et le tartre, qui peuvent s'accompagner d'une mauvaise haleine.

18  
A  
24  
ANS

### Toutes les dents définitives sont en place.

Il est important de vérifier régulièrement qu'elles n'ont pas de caries pour les conserver saines et en bon état tout au long de la vie.



## L'Assurance Maladie en ligne

### Sur ameli.fr :

- ▶ **Renseignez-vous sur vos droits et vos démarches** pour les soins dentaires de votre enfant selon votre situation.
- ▶ **Informez-vous avec l'annuaire santé** sur les tarifs, horaires, spécialités et localisation des chirurgiens-dentistes.
- ▶ **Connectez-vous à votre compte ameli**, votre espace personnel et retrouvez l'invitation M'T dents de votre enfant.

Téléchargez gratuitement l'appli ameli



DEP-MT Dents 6/21 ans - 4/18 - © iStock - ANIMALIE - R.C.S. Paris B 378 899 363.



Les rendez-vous  
gratuits   
pour conserver ses dents  
plus longtemps



## Des rendez-vous tous les 3 ans à ne surtout pas rater

L'Assurance Maladie invite vos enfants dès 3 ans à des rendez-vous de prévention dentaire. Ils lui sont proposés ensuite tous les 3 ans jusqu'à ses 24 ans.

C'est l'occasion de prendre l'habitude d'aller consulter régulièrement un chirurgien-dentiste.



### Comment se passe le rendez-vous ?

- Le chirurgien-dentiste examine les dents et les gencives de votre enfant.
- Il lui enseigne les bons réflexes pour éviter les problèmes dentaires : brossage, hygiène alimentaire...



### Et si des soins sont nécessaires ?

- Si besoin, le chirurgien-dentiste effectue une radio des dents de votre enfant.
- Il peut réaliser un détartrage.
- Il peut aussi traiter une ou plusieurs caries ou les racines de ses dents.



## Les 3 bons réflexes pour des dents saines longtemps

Votre enfant gardera ses dents toute la vie. Même si ses dents de lait vont tomber, en cas de carie elles peuvent contaminer la dent définitive qui pousse en dessous.

En donnant les bons réflexes à votre enfant dès le plus jeune âge, vous lui évitez des soins longs et coûteux plus tard :



### Limiter les sucreries et les boissons sucrées.

L'acidité des sodas et le sucre fragilisent les dents en provoquant une destruction de l'émail. C'est la première étape de la carie.



### Lui faire se laver les dents 2 fois par jour.

Effectuer au moins 2 brossages par jour, le matin et le soir, de la gencive vers la dent, pendant 2 minutes.



### Changer sa brosse à dents tous les 3 mois.



Les caries et les bactéries attaquent la nuit. Il est important que votre enfant se lave les dents avant de se coucher et ne mange plus ensuite.



## M'T dents, c'est 100% facile...

Votre enfant va avoir 3, 6, 9, 12, 15 ans ?



1 mois avant son anniversaire, vous recevez un courrier ou un e-mail sur votre compte ameli, vous invitant à prendre rendez-vous rapidement avec le chirurgien-dentiste de votre choix.

À 18, 21 et 24 ans

L'invitation lui est adressée directement.

## ...et c'est 100% offert !

Les rendez-vous de prévention M'T dents et les soins nécessaires sont offerts :

### ▶ Sans avance de frais de votre part.

C'est l'Assurance Maladie qui règle directement l'examen au chirurgien-dentiste.

### ▶ En cas de traitement des caries et des racines des dents, c'est aussi l'Assurance Maladie qui règle

directement à votre chirurgien-dentiste l'intégralité des frais.



Les soins sont à réaliser dans les 10 mois qui suivent le rendez-vous. L'orthodontie et les prothèses ne sont pas prises en charge dans ce cadre.